



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Présidence (JD) 2011-019**  
**Annule et remplace l'Arrêté DGS 2010-08**

**Le Président de l'Université,**

**VU** la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

**VU** le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 portant création de l'Université d'Avignon,

**VU** le décret n° 94-39 du 14 janvier 1994 relatif au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,

**VU** la loi Libertés et Responsabilités de Universités (LRU) n° 2007-1199 du 10 août 2007 – Article 712-3,

**VU** les statuts du Service Commun de FC approuvés le 8 février 1987, modifiés par le conseil d'administration du 13 janvier 1998,

**VU** la décision du CA du 8 juillet 1999 nommant le Directeur du Service Commun de Formation Continue,

Présidence  
Direction Générale des Services

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jérôme JOUBERT, Directeur du Service Commun de Formation Continue a été nommé, pour un mandat de 4 ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2003 au 31 octobre 2007. Le présent arrêté le proroge pour la 5<sup>e</sup> fois.

#### Article 2

À ce titre, il bénéficie d'une délégation de signature pour l'exécution du budget du Service ainsi que pour les actes de gestion administrative liée à l'activité de celui-ci.

#### Article 3

Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011 et jusqu'au 31 août 2012.

#### Article 4

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

Le Président de l'Université d'Avignon

Emmanuel ETHIS

Vu, l'Agent Comptable

Christophe PRUVOST

Le Directeur du Service  
Commun de FC

Jérôme JOUBERT

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**PRÉSIDENTE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**DES SERVICES**

Campus centre-ville  
Site Ste Marthe  
74 rue Louis Pasteur  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>